



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Une campagne de financement de 824 000 \$ pour redonner un toit à l'église Notre-Dame-des-Champs de Repentigny

Repentigny, 26 octobre 2026 – Le **Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)** et la **Fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Champs** lancent officiellement une importante campagne de financement visant à soutenir la restauration de la toiture de l'église Notre-Dame-des-Champs, l'un des bâtiments patrimoniaux les plus remarquables de Repentigny et une œuvre emblématique de l'architecte québécois **Roger D'Astous**.

L'objectif de la campagne est de recueillir **824 000 \$** afin de compléter le financement d'un chantier évalué à **2 584 000 \$**.

Déjà soutenu par une contribution de **1 760 000 \$** du **ministère de la Culture et des Communications du Québec**, le projet permettra d'assurer la préservation à long terme de cet édifice exceptionnel, reconnu comme un jalon majeur de l'architecture religieuse moderne au Québec. Les travaux, amorcés en **septembre 2026**, se poursuivront jusqu'au **printemps 2027**.

Un patrimoine exceptionnel à préserver

Construite en **1962-1963** selon les plans de Roger D'Astous et de son associé Jean-Paul Pothier, l'église Notre-Dame-des-Champs est reconnue pour son **imposante toiture courbe recouverte de bardeaux de cèdre**, sa structure audacieuse et l'intégration remarquable de matériaux naturels tels que le bois, la pierre et le cuivre. Elle constitue l'une des réalisations les plus importantes de la carrière de Roger D'Astous, seul architecte québécois formé auprès du célèbre architecte Frank Lloyd Wright.

Agir maintenant

Après plus de soixante ans d'exposition aux intempéries, la toiture en bardeaux de cèdre a atteint un **stade avancé de détérioration**. Des infiltrations d'eau observées à divers endroits menacent aujourd'hui l'intégrité du bâtiment, de ses composantes architecturales et des œuvres qu'il abrite. Une intervention majeure est devenue essentielle pour assurer la pérennité de ce patrimoine d'exception.

Le projet prévoit notamment le remplacement complet de la couverture de toiture, l'installation de plus de **103 000 bardeaux de cèdre**, la restauration des composantes en cuivre ainsi que la mise à niveau des systèmes d'étanchéité. La toiture couvre une superficie de **24 250 pieds carrés**.



Un investissement pour toute la communauté

Cette initiative est importante pour la communauté : elle est soutenue par Monsieur le Maire de Repentigny, Nicolas Dufour, également préfet de la MRC de L'Assomption, qui est le président d'honneur de la campagne. Au-delà de la conservation d'un bâtiment patrimonial, cette restauration permettra de maintenir un lieu rassembleur au cœur de la vie communautaire de Repentigny. Les travaux assureront la poursuite des célébrations, des activités culturelles et des rassemblements qui s'y tiennent, tout en renforçant l'attractivité de la ville.

« Les édifices patrimoniaux comme l'église Notre-Dame-des-Champs racontent notre histoire commune. En choisissant de la préserver aujourd'hui, la communauté de Repentigny pose un geste concret en faveur de la mémoire, de la culture et de l'avenir. » — Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Un chantier d'expertise patrimoniale

La restauration est supervisée par l'architecte **Jocelyn Thomas Laporte de la firme ALK Architectes** et réalisée par l'entreprise **Couvreur Verdun**, spécialisée dans les interventions complexes sur le patrimoine bâti québécois.

Comment contribuer

Chaque don permettra de préserver cet important témoin de l'histoire de Repentigny pour les générations futures. Les citoyens, entreprises et organisations sont invités à participer à l'effort collectif en effectuant un don à la campagne. Les dons donnent également droit à des crédits d'impôt applicables selon les règles en vigueur.

Une page web dédiée à la campagne de financement est accessible sur le site web du CPRQ :

<https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/campagne-ndc/>

Accès à la plateforme des dons



À propos de l'église Notre-Dame-des-Champs

L'église Notre-Dame-des-Champs a été construite entre 1962 et 1963 dans un secteur alors en pleine croissance de Repentigny. Œuvre majeure de Roger D'Astous, elle est aujourd'hui reconnue comme l'un des exemples les plus remarquables de l'architecture religieuse moderne québécoise et un symbole important de l'identité culturelle de la communauté repentinoise.

- 30 -

Conseil du patrimoine religieux du Québec

6300, avenue du Parc, bureau 605

Montréal, H2V 4S6

(514) 931-4701

conseil@patrimoine-religieux.qc.ca

<https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/>